

CCE 27 janvier 2010

Déclaration préalable des délégations CGT, CFDT, SUD-Solidaires et CFE-CGC

Le 22 décembre 2009, dans son discours d'ouverture à l'Assemblée Générale de l'AFPA, le Président de l'Association, intervenant au sujet de la diminution des effectifs prévue dans le Projet de plan stratégique, a « *demandé que l'effort le plus important soit conduit dès 2010* ».

Le 22 janvier 2010 le Président a renouvelé ses exigences, soutenu par le collège employeurs. Le CCE l'avait interpellé dans sa déclaration, faisant état des « *inquiétudes supplémentaires* » suscitées par ses propos.

En réponse, le Président a tenu à préciser qu'il ne retirait rien à son intervention du 22 décembre et qu'il demandait « *qu'un effort plus important soit conduit dès 2010 et non pas étalé sur plusieurs années* ».

En définitive, et sans attendre que le CCE ait mené à terme son cycle d'information-consultation, le Projet de plan stratégique 2010-2014 a été adopté par l'Assemblée générale du 22 janvier. Il a été adopté, mais sous certaines conditions du collège employeurs. Ses représentants ont explicitement apporté leur appui aux demandes du Président, exigeant pour leur part « *un effort très important* ». Et ils ont demandé et obtenu que soient revues les hypothèses économiques sur lesquelles est basé le projet stratégique.

Dans la mesure où le Projet de plan stratégique pour lequel le CCE est informé et consulté depuis plusieurs mois prévoit un déroulement et un objectif à 5 ans, comment le Directeur général va-t-il prendre en compte ce que l'on peut considérer comme un nouveau mandat :

- Que deviennent les hypothèses du diagnostic au fondement du projet stratégique ?
- Que deviennent les objectifs de réalisation ?
- Quel plan d'action allez-vous mettre concrètement en oeuvre pour 2010 ?
- Comment la temporalité du plan stratégique va-t-elle être impactée ?
- Le projet de budget 2010 (prévu avec un déséquilibre) va-t-il être amendé ?
- Quels seront les impacts dès 2010 sur le niveau de l'emploi ?
- Quels sont vos scénarios 2010 pour la gestion des effectifs ?

Tout indique que le projet stratégique est en train d'évoluer pour ne pas dire plus. Dans ces conditions, les délégations CGT, CFDT, SUD-Solidaires et CFE-CGC au CCE exigent d'avoir réponse à ses questions avant une reprise éventuelle du processus d'information-consultation.

L'Assemblée générale du 22 janvier 2010 a également fait apparaître le rôle de l'Etat dans la situation actuelle et à venir.

En particulier, le Commissaire du gouvernement a clairement indiqué que l'Etat avait décidé de ne pas honorer sa dette de 80 M€ (au titre de la réalisation du Contrat de Progrès 2004-2008), interdisant de ce fait à l'AFPA de retrouver rapidement un équilibre financier.

Dans ces conditions, les délégations CGT, CFDT, SUD-Solidaires et CFE-CGC au CCE demandent à la direction de prendre toutes dispositions pour que l'AFPA engage des poursuites contre l'Etat.